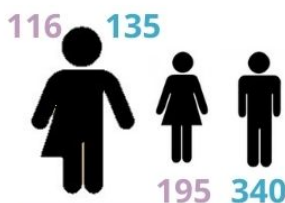


RAPPORT D'ACTIVITE SYNTHETIQUE

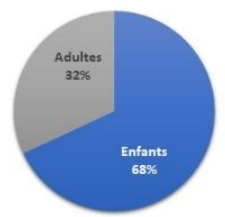
Données au 31/05/2021

Dépôts de dossiers: 786 et instruction: 710

Le confinement pour lutter contre la propagation du Covid-19 a conduit à la mise en place de la Gestion Electronique des dossiers (GED). En attendant la numérisation des dossiers "souches" (initiaux), les 1ères demandes sont traitées par voie dématérialisée grâce au nouveau Système Informatisé Harmonisé IODAS et à la GED. L'équipe s'est attaché à ce que cela n'ait eu aucun impact sur les délais de traitement.

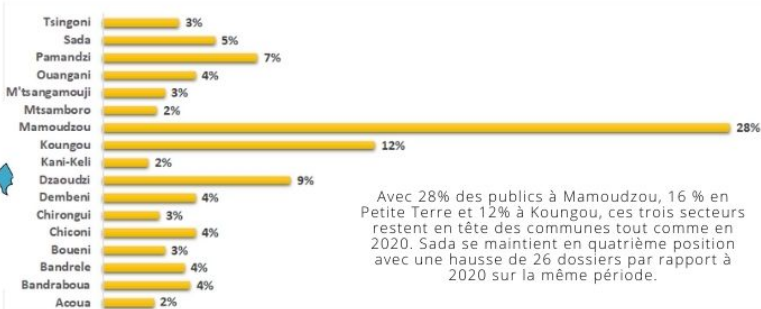


Situation sanitaire dégradée au 1er trimestre : couvre-feu, confinement partiel puis total durant 5 semaines. Après une drastique diminution des dépôts de dossiers Adulte, la reprise est progressive. En revanche, les enfants n'ont pas été impactés grâce au travail des enseignants référents, bien au contraire.



61% des dossiers instruits sont des renouvellements. La part de RAPO se maintient sous la barre d'1% contre 4% en mai 2020.

■ 1ère demande ■ Renouvellement ■ Révision ■ Recours



Avec 28% des publics à Mamoudzou, 16 % en Petite Terre et 12% à Koungou, ces trois secteurs restent en tête des communes tout comme en 2020. Sada se maintient en quatrième position avec une hausse de 26 dossiers par rapport à 2020 sur la même période.

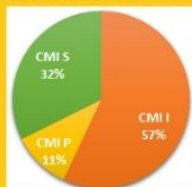
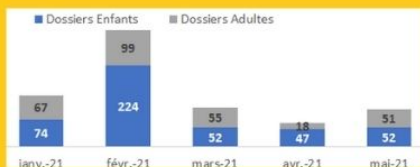
Evaluation : 469



Décisions de la CDAPH

739 dossiers et 2332 décisions et avis rendus

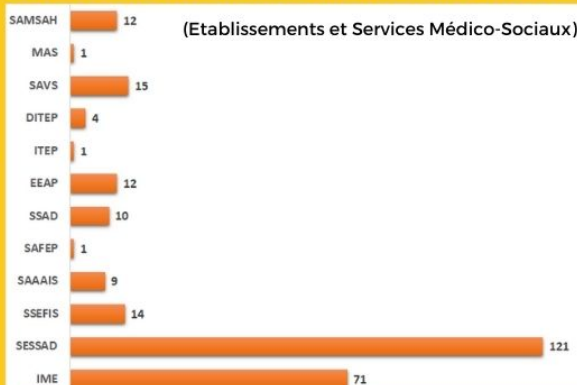
171 CMI-Invalidité dont 134 sans limitation de durée, 32 CMI-Priorité dont 26 sans limitation de durée, 97 CMI-Stationnement dont 80 sans limitation de durée, 41 Prestations de Compensation du Handicap 104 Allocations d'Education d'Enfant Handicapé dont 99 sans limitation de durée, 112 Allocations Adulte handicapé dont 67 sans limitation de durée accordées. Cependant, sur 70 rejets d'AAEH, 31 sont dus au taux de 50-79% et sur 79 rejets AAH, 32 sont dus au taux de 50% à 79%. A rappeler qu'à compter du 1er juin 2021, ces enfants pourront bénéficier de l'AAEH. Les familles déposent depuis mai leur demande.



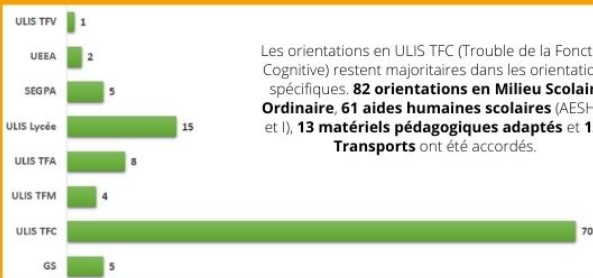
Focus sur les orientations en ESMS

Les orientations en SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) et IME (Institut Médico-Educatif) répondent aux principaux besoins des enfants en complémentarité des orientations scolaires. Les orientations SSEFIS, EEAP, SSAD et SAAAIS sont en augmentation.

Quant aux adultes, 12 orientations en SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé) et 15 orientations en SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) ont été prononcées.



Focus sur les orientations scolaires Enfants



Les orientations en ULIS TFC (Trouble de la Fonction Cognitive) restent majoritaires dans les orientations spécifiques. **82 orientations en Milieu Scolaire Ordinaire, 61 aides humaines scolaires** (AESH M et I), **13 matériels pédagogiques adaptés** et **121 Transports** ont été accordés.

Focus sur les orientations Adultes

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé



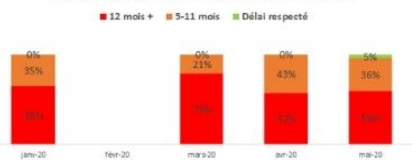
Sur 117 demandes, 72 RQTH ont été accordées dont 11 sans limitation de durée. A noter : 34 RQTH de plus ont été attribuées à des jeunes scolarisés en secondaire âgés de 16-20 ans. Les rejets sont dus à une capacité de travail inférieure à 5%, 5 classements sans suite, 9 sans objet car les droits étaient en cours, 4 situations hors champs du handicap, 3 dont le handicap est moins d'un an, ou encore à un 10 rejets administratifs. Parmi les RQTH, 23 sont des salariés (soit 32% des accords) et 31 font l'objet d'aménagement de poste préconisé.

Délai de traitement des demandes

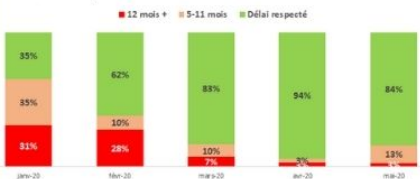
Les dossiers PCH sont traités après un premier passage en CDAPH sur les autres droits puis, en cas d'éligibilité, la demande est traitée en second temps, d'où le délai plus long.

En raison du confinement, les visites à domicile n'ont malheureusement pas été possible bien que les agents soient équipés de protection individuelle. Les évaluations à domicile ont repris une semaine après la fin du confinement. Toute l'équipe se mobilise pour traiter les demandes au plus vite.

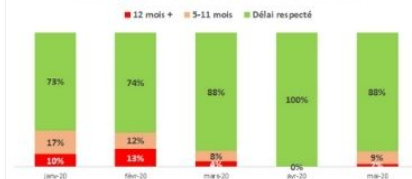
PCH : part des délais de traitement des demandes



Enfants : part des délais de traitement des demandes



Adultes : part des délais de traitement des demandes



Janvier et février 2021 étaient nécessaires pour absorber les dossiers en stock sur les secteurs Enfants. Le délais de traitement des dossiers Adultes et Enfants s'améliore pour atteindre 94% chez les Enfants / 100% chez les Adultes de délai inférieur à 4 mois dont 77% sont traités en moins de 2 mois.

monavis-mamdph.fr (sur 15 répondants)

Depuis janvier, 3 répondants de plus ont contribué à l'enquête de satisfaction nationale. Pour participer, il suffit de se connecter (téléphone, tablette, ordi) sur le site monavis-mamdph.fr, sélection le département et répondre aux quelques questions.



MDPH 976

8 rue Mariazé - 97600 Mamoudzou

Tél : 02.69.62.96.20 - accueil@mdph976.fr

www.mdph976.fr et